



LIGUE FOOTBALL GUYANE

Fondée le 20 octobre 1962 - Affiliée à la Fédération Française de Football
Membre de l'Union Caraïbienne de Football – Membre associé à la CON.CA.CAF

Commission de Surveillance des Opérations Electorales

Procès-verbal de la réunion du 3 octobre 2024

Membres présents :

NOMS – PRENOMS	FONCTIONS	Présent	Absent	Excusé
BECHET Katia	Présidente	X		
CAYOL Albert	Membre	✓ X		
EL ALLAOUI Akim	Membre			X
FAUBERT Gérard	Membre	X		

CORRESPONDANCE

- *Courrier de démission de la commission de Georges JEAN-MARIE en date du 22 septembre 2024*
- *Listing du bureau des clubs reçu par mail le 30 septembre 24*

Ordre du jour :

- **Mise en place du bureau de la commission**
- **Calendrier des réunions**
- **Procédure de réception des dossiers**
- **Information**

Nouveau bureau

- Présidente : Katia BECHET
- Secrétaire : Gérard FAUBERT
- Membre : Akim EL ALLAOUI
- Membre : Albert CAYOL

Calendrier des réunions

Dates retenues
Jeudi 03-10-24 à 18h au siège de la ligue

Jeudi 10-10-24 à 18h
Jeudi 17-10-24 à 18h
Jeudi 24-10-24 à 18h
Jeudi 31-10-24 à 18h
Jeudi 07-11-24 à 18h

Procédures de réception des dossiers

Les membres suivants sont chargés de récupérer les dossiers auprès des administratifs de la Ligue : Albert CAYOL ou Gérard FAUBERT suite aux informations transmises par le Secrétaire Général à la Présidente.

INFORMATION

La Présidente rappelle le processus électoral

En application de l'article 16 des statuts de la ligue de Football de Guyane, la commission est chargée de veiller au respect des dispositions statutaires relatives à l'organisation et au déroulement des élections des membres du Comité de Direction et de toutes autres élections organisées au sein de la ligue.

Elle a compétence pour se prononcer sur la recevabilité des candidatures par une décision prise en premier et dernier ressort.

Elle peut être saisie par les candidats ou se saisir elle-même de toute question ou litige relatifs aux opérations de vote organisées au sein de la ligue.

L'ouverture des candidatures s'est faite comme préconisé par la F.F.F. par parution sur le site officiel de la ligue de Guyane le 25/09/2024, la clôture de dépôt des candidatures étant fixée au 11/10/2024 à minuit, cachet de la poste faisant foi.

La Présidente

Le secrétaire de séance

Katia BECHET

Gérard FAUBERT